

(1)

( N° 77. )

# Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1870.

## RÉVISION DU CODE DE COMMERCE (1).

(LIVRE I, TITRE III, RELATIF AUX SOCIÉTÉS.)

AMENDEMENT PROPOSÉ PAR M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

### ART 24.

Ajouter au paragraphe 2 ce qui suit : et, dans ce cas, il peut poursuivre contre les gérants et les membres du conseil de surveillance, tenus à cet effet solidairement, le paiement de ce qu'il aura dû restituer.

J. BARA.

- 
- (1) Projet de loi, n° 29, } session de 1864-1865.  
Rapport sur le titre V, livre I<sup>er</sup>, n° 270, }  
Rapport sur le titre III, livre I<sup>er</sup>, n° 62, } session de 1865-1866.  
Projet de loi contenant le titre V, livre I<sup>er</sup>, }  
adopté par la Chambre au 1<sup>er</sup> vote, n° 122, }  
Rapport sur le titre I<sup>er</sup>, livre I<sup>er</sup>, n° 58, } session de 1866-1867.  
Rapport sur le titre II, n° 76, }  
Rapport sur le titre IV, n° 91, }  
Rapport sur le titre VIII, n° 4, }  
Rapport sur le titre VII, n° 14, } session de 1867-1868.  
Amendements aux titres I et II, n° 28, }  
Amendements de M. le Ministre de la Justice au titre VIII, supplément au n° 28 (session de 1867-1868).  
Rapport sur ces amendements, n° 27 (session de 1868-1869).  
Amendements au titre VIII, n°s 24, 25 et 27.  
Titre VIII, livre I<sup>er</sup>, adopté par la Chambre au premier vote, n° 28.  
Amendements aux titres IV et VII, n° 35.  
Projet de loi contenant les titres I, II, III et IV, livre I<sup>er</sup>, adopté par la Chambre au premier vote, n° 36.  
Rapport sur le titre IX, livre I<sup>er</sup>, n° 57.  
Amendements au titre III, livre I<sup>er</sup>, n°s 66, 68, 71 et 74.  
Rapport sur le titre VI, livre I<sup>er</sup>, n° 76.